Case postale 131 1020 RENENS Email :

secretariat@renens-natation.ch

Tél.: 021 652 11 61



## Règlement des groupes Perfectionnement Ados

<u>Toute personne inscrite en cours de natation au sein du Renens Natation s'engage à respecter les règles de fonctionnement.</u>

## Tarifs et conditions de résiliation ou remboursement :

- Les cours des groupes <u>Perfectionnement ados 1 et 2 sont facturés 470 CHF</u> (facturés à la saison de septembre à fin juin) avec un <u>engagement sur la saison complète. Toute saison commencée</u> est donc due.
- Les participants devront s'acquitter du montant de la facture au maximum 30 jours après
   <u>l'établissement de celle-ci.</u> Dans le cas d'une absence de paiement, le participant se verra refuser
   l'accès au bassin.
- Pour toute annulation après le début de la saison sans raison valable, une facture de 50 CHF vous sera adressée dans le cas où le participant n'a réalisé aucune séance.
- Les cours manqués ne sont pas remboursés. Aucun remboursement ne sera réalisé pour les adhésions à la saison sauf circonstances exceptionnelles et étudier par notre équipe.

## **Organisation et Divers:**

- Une carte d'accès à la piscine vous sera attribuée à votre première inscription pour les cours à la piscine Mottier du Mont-sur-Lausanne. Vous devez impérativement l'utiliser pour accéder aux vestiaires. Toutes cartes perdues vous sera facturée 20 CHF et celle-ci vous sera demandé en cas d'arrêt des cours.
- Les <u>parents n'ont pas accès au bassin</u>. L'accès aux gradins à la piscine du Mont/Lausanne reste libre, mais uniquement aux gradins sans passer par le bassin. <u>Pour la piscine de la Plaine à</u> <u>Chavannes le mercredi, les vestiaires et hall doivent être évacués impérativement avant 15h.</u>
- Les enfants sont pris en charge par les moniteurs dès leur arrivée au bassin, <u>les vestiaires sont</u> sous la responsabilité des parents. Les conditions d'accès aux vestiaires et gradins peuvent varier en fonction des normes en vigueur.
- <u>Le Renens-Natation décline toute responsabilité</u> pour les vols et pour tout dommage subi par le membre à la suite d'un accident, d'une blessure ou d'une maladie contractée lors de l'utilisation des installations.
- <u>Le Renens-Natation se réserve le droit de changer les enfants de niveau</u> et donc de groupe pour une meilleure homogénéité de nos cours et ce même en cours de saison.
- <u>Pensez à vous réinscrire</u> d'une saison à l'autre, car votre réinscription ne se fait pas de manière automatique contrairement au renouvellement automatique au trimestre.
- Je souhaite recevoir les factures par e-mail.
- Je ne souhaite pas recevoir les factures par e-mail.

Sans réponse de votre part les factures seront envoyées par e-mail.

Je certifie avoir bien pris connaissance des règles de fonctionnement du groupe Perfectionnement Ados 1 et 2 et m'engage à les respecter.

Date :	Signature :